

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Morlanwelz, le 20 avril 2004.

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 26 AVRIL 2004.-

ORDRE DU JOUR.-

A la demande de Monsieur Montero Redondo José-Manuel, Conseiller communal, le point complémentaire ci-après est porté à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du lundi 26 avril 2004 :

SEANCE PUBLIQUE :

1.- Proposition de motion relative à l'affichage électoral en vue des élections du 13 juin 2004.-

Très prochainement, les présidents des sections des partis démocratiques de l'arrondissement seront invités par la Régionale ECOLO de Thuin, à signer une charte intitulée "Pour une campagne propre", largement inspirée par une initiative prise au niveau de l'arrondissement de Huy-Waremme.

L'engagement proposé porte essentiellement sur la limitation de l'affichage électoral aux panneaux officiels prévus à cet effet par les communes (sans exclure évidemment l'affichage sur terrain privé), dans le souci de respecter le cadre de vie mais aussi les réglementations en matière d'affichage public et le citoyen, qui a droit à être informé sans être matraqué.

Dans l'esprit de cette charte, mon collègue et moi-même souhaitons déposer au Conseil communal, une proposition de motion qui vise à éviter l'affichage anarchique durant la campagne électorale.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.